



Compte-rendu CGT Réunion CPPNI SPSTI du 26 Novembre 2024



■ **Ordre du Jour:**

- Suivi de l'accord du 23 mai 2024 portant sur la révision partielle de la CCN (classification des emplois)
- Poursuite de la négociation portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et signature de l'accord de méthode
- Questions diverses

▶ **DÉCISIONS**

- ▶ Un nouvel accord de méthode sera présenté aux organisations syndicales

▶ **EN PRÉAMBULE**

1) Suite de l'accord du 23 mai 2024 portant sur la révision partielle de la CCN (classification des emplois)

Pas de nouvelles de l'APEC concernant la demande d'affiliation de certains emplois à la catégorie Assimilés Cadres, une relance va être faite.

Concernant le Niveau 2 : Presanse a animé un atelier RH pour l'accès « niveau 2 ». La DP indique ne pas avoir de remontées ou de notions de blocage sur le sujet.

La CGT rappelle l'importance de bien faire la distinction entre « mission auxiliaire » et « contribution complémentaire ». Le niveau 2 parle de contribution complémentaire et pas de mission. Le risque est celui de la confusion.

Le guide de mise en œuvre est augmenté des points suivants :

- ▶ Des exemples sur le niveau 2
- ▶ La notion de « polyvalence » est modifiée par « pluralité d'emplois »
- ▶ Il est précisé que le salarié devra recevoir la fiche emploi repère avec la notification de l'avenant

Le modèle de lettre pour informer le-la salarié-e est modifié : « vous êtes au service » est remplacé par « vous êtes employé ».

2) Poursuite de la négociation portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Les OS demandent des indicateurs genrés à rajouter dès le prochain questionnaire de branche.

Négociation sur le projet d'accord de méthode : acceptation d'une formation sur le sujet de l'égalité professionnelle. Ajout de groupe de travail sur des thèmes.

Les OS rappellent que la branche a obligation de négocier cet accord et que cet accord de branche est prioritaire.

▶ **PROCHAINES RÉUNIONS CPPNI 2024-2025**

- ▶ 19 décembre 2024,
- ▶ 14 janvier 2025,
- ▶ 20 février 2025,
- ▶ 25 mars 2025,
- ▶ 15 mai 2025,
- ▶ 12 juin 2025,
- ▶ 10 septembre 2025,
- ▶ 16 octobre 2025,
- ▶ 27 novembre 2025
- ▶ 18 décembre 2025.